

ASSEMBLÉE NATIONALE

1er octobre 2014

TRANSITION ÉNERGÉTIQUE - (N° 2230)

Commission	
Gouvernement	

Adopté

AMENDEMENT

N ° 2061

présenté par
Mme Battistel

ARTICLE 25 BIS

À la fin de l'alinéa 3, substituer au mot :

« susmentionnées »,

les mots :

« mentionnées au premier alinéa ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement rédactionnel.